Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Vaucluse santé attractivité : le département poursuit son parcours de santé



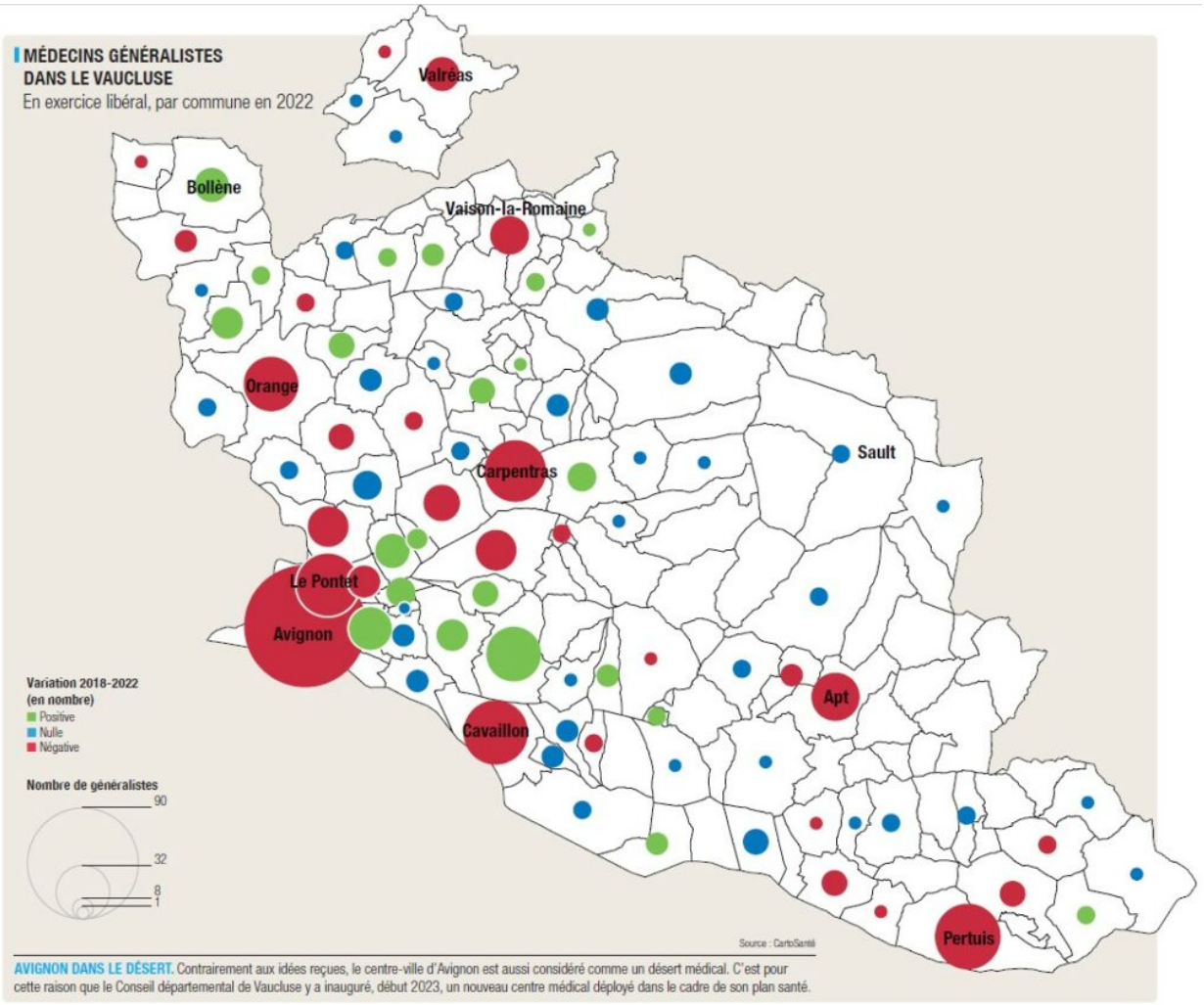
Vaucluse Provence Attractivité, l'agence de développement économique et touristique du conseil départemental de Vaucluse, vient de lancer Vaucluse santé attractivité. La démarche, menée en partenariat avec les institutions phares du secteur de la santé, vise à faciliter l'installation de médecins généralistes dans le département. Une initiative inédite dans la région qui s'inscrit dans la dynamique déjà engagée par le Conseil départemental dans le secteur de la santé.

« La santé ce n'est peut-être pas une compétence du Département, mais c'est une préoccupation des Vauclusiens. Aujourd'hui, c'est même un sujet qui est passé devant les problèmes de sécurité », a insisté Dominique Santoni, présidente du Conseil départementale de Vaucluse lors du lancement de Vaucluse santé attractivité.
Ce nouvel outil est destiné a attiré des médecins généralistes dans le département afin d'anticiper l'accélération de la baisse du nombre de médecins sur l'ensemble du territoire français. Une pénurie de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

praticiens qui s'explique par le non-remplacement de médecins souvent isolés, la dureté de la profession, la disponibilité qu'elle exige et le numérus clausus qui, jusqu'en 2021, a limité le nombre de médecins diplômés.
Si la situation n'est pas plus mauvaise en Vaucluse (avec plus de 80 médecins pour 1 000 habitants, le nombre de généralistes est équivalent à la moyenne nationale), il faut notamment anticiper les changements démographiques à venir. « La population des plus de 75 ans devrait augmenter de 30% d'ici 2050, rappelle Loïc Souriau, directeur de départemental de l'ARS (Agence régionale de santé). Il y aura donc de fort besoins en matière de santé. »



©Edition 2024 du Vaucluse en chiffres de l'Echo du mardi

Plus de 5 000 Vauclusiens ont déjà retrouvé un médecin-traitant
Une réalité que le Département a anticipée avec le lancement d'un Plan santé qui fait notamment du Vaucluse un pionnier en matière de télémédecine, comme à Apt notamment. Ce plan ce décline également par l'embauche, directement par le Conseil départemental de Vaucluse, de médecins qui, ainsi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

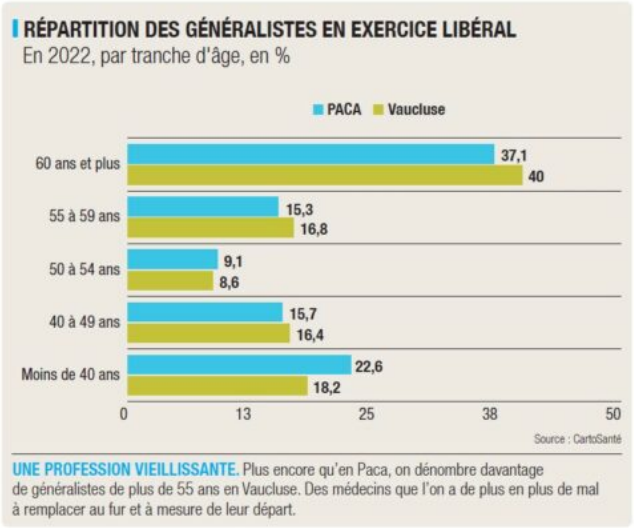
déchargés des fonctions administratives, peuvent se consacrer exclusivement à la patientèle dans des lieux spécifiquement dédiés.
Le déploiement de ces centres du réseau départemental de santé a débuté sur Avignon avec l'ouverture d'un cabinet en haut de la place de l'Horloge début 2023. L'opération s'est poursuivie avec la création d'un centre à Cadenet. Pour l'instant, l'initiative a permis le recrutement de 9 médecins généralistes dont le dernier est implanté dans l'Edes (Espace départemental des solidarités) d'Apt depuis décembre dernier. De quoi déjà permettre à plus de 5 000 Vauclusiens de retrouver un médecin traitant durant l'année écoulée.
« Nous sommes en phase d'embauche de deux généralistes supplémentaires, annonce Dominique Santoni. Nous allons aussi bientôt mettre en service un cabinet médical itinérant dans un bus sur le plateau de Sault. »

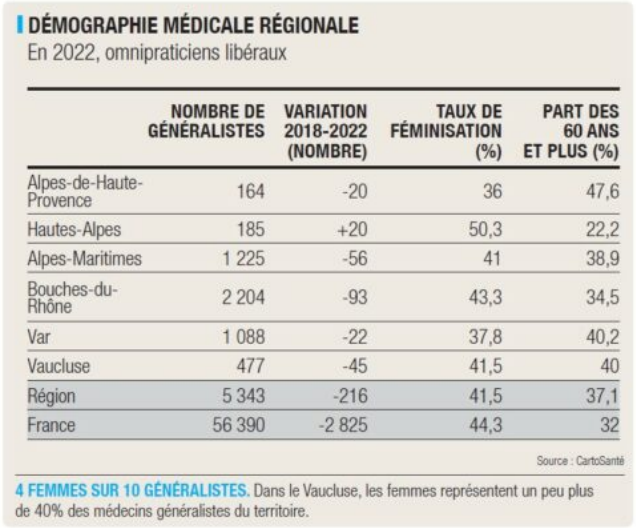
A lire également : Le Département de Vaucluse récompensé pour sa campagne de recrutement de médecins

Cibler les généralistes libéraux
Prochaine étape de ce plan santé : renforcer l'attractivité du Vaucluse auprès des médecins généralistes exerçant exclusivement en libéral. Une 'espèce' rattrapée par l'âge qui a tendance à se raréfier puisque 40% d'entre eux avait plus de 60 ans en 2022 en Vaucluse.
Pour autant chaque année, quelques milliers de médecins fraîchement diplômés cherchent à s'établir et privilégient de plus en plus le besoin de trouver un équilibre entre vie professionnelle et personnelle.
Parmi eux, ils sont nombreux à vouloir opter pour un rythme de travail allégé, différent de celui de leurs ainés. Disposant de nombreux atouts pour les accueillir (qualité de vie, accessibilité, territoire à taille humaine), le Département entend donc capitaliser sur le savoir-faire de Vaucluse Provence attractivité (VPA) dans l'accueil des entreprises sur notre territoire. Objectif : dupliquer ce modèle sur celui de la santé.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026





	NOMBRE DE GÉNÉRALISTES	VARIATION 2018-2022 (NOMBRE)	TAUX DE FÉMINISATION (%)	PART DES 60 ANS ET PLUS (%)
Alpes-de-Haute-Provence	164	-20	36	47,6
Hautes-Alpes	185	+20	50,3	22,2
Alpes-Maritimes	1 225	-56	41	38,9
Bouches-du-Rhône	2 204	-93	43,3	34,5
Var	1 088	-22	37,8	40,2
Vaucluse	477	-45	41,5	40
Région	5 343	-216	41,5	37,1
France	56 390	-2 825	44,3	32

©Edition 2024 du Vaucluse en chiffres de l'Echo du mardi

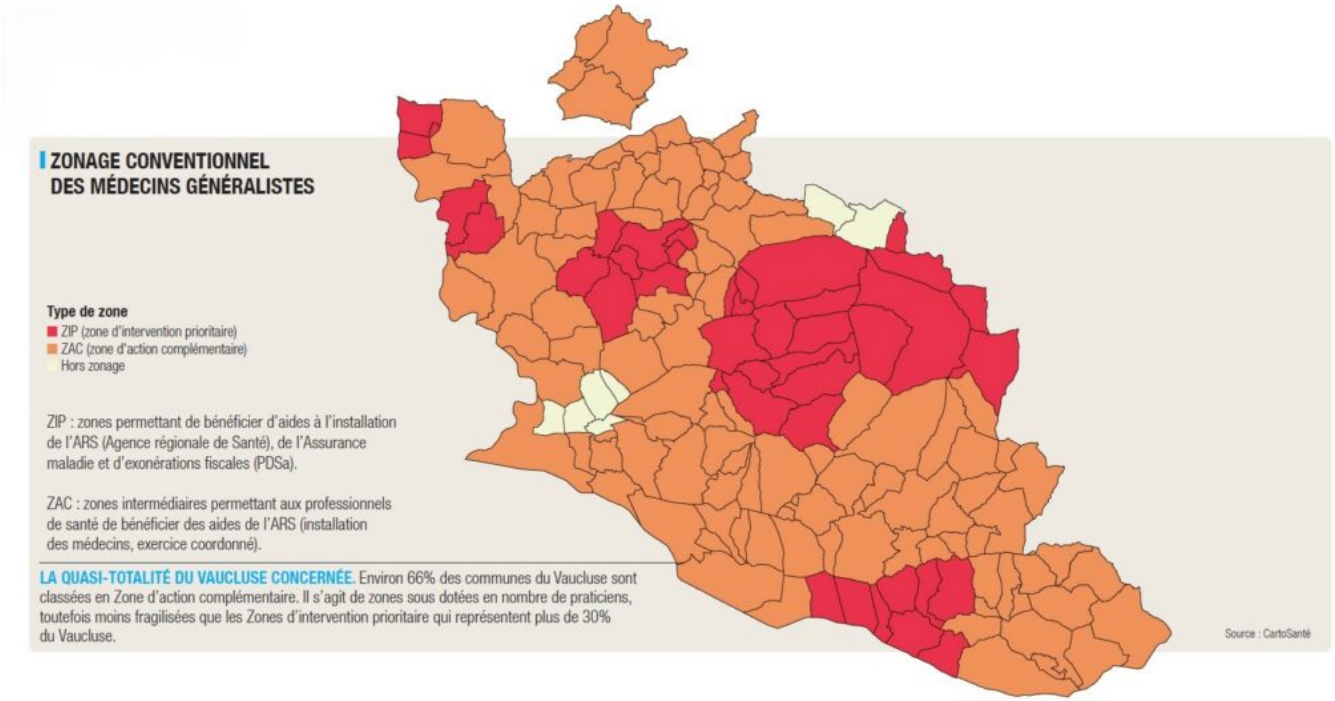
« Cela raisonne effectivement avec tout ce que nous faisons », complète Cathy Fermanian, directrice générale de VPA a qui les différents partenaires (ARS Paca, Région Sud, Département de Vaucluse, Ordre des médecins de Vaucluse, CPAM 84 et MSA Alpes-Vaucluse) ont confié le pilotage de cette structure dotée dans un premier temps d'un budget de 100 000€.
Une mission prise en charge par Charlotte Reungoat, cheffe de projet de Vaucluse santé attractivité, qui sera l'interlocutrice référente du dispositif. Cette dernière interagira ainsi avec les membres pour définir les cibles, et mettre en place des actions votées par les partenaires.

Un guichet unique pour la santé

« Il manquait quelqu'un qui soit à la croisée des chemins, reconnaît Isabelle Gueroult, vice-présidente du Conseil de l'ordre des médecins de Vaucluse. Car nous avons beaucoup de remplaçants qu'il faut aider à s'installer définitivement dans notre département. Nous avons aussi des médecins retraités qui ne veulent pas abandonner leur patientèle. Enfin, nous ne sommes pas un département universitaire, mais nous devons aussi trouver des MSU (Maîtres de stage universitaire) habilités à encadrer le plus grand nombre d'internes pour, pourquoi pas, les inciter ensuite à s'implanter chez nous. L'essentiel c'est que nous ayons suffisamment de praticiens pour éviter au maximum les renoncements aux soins. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



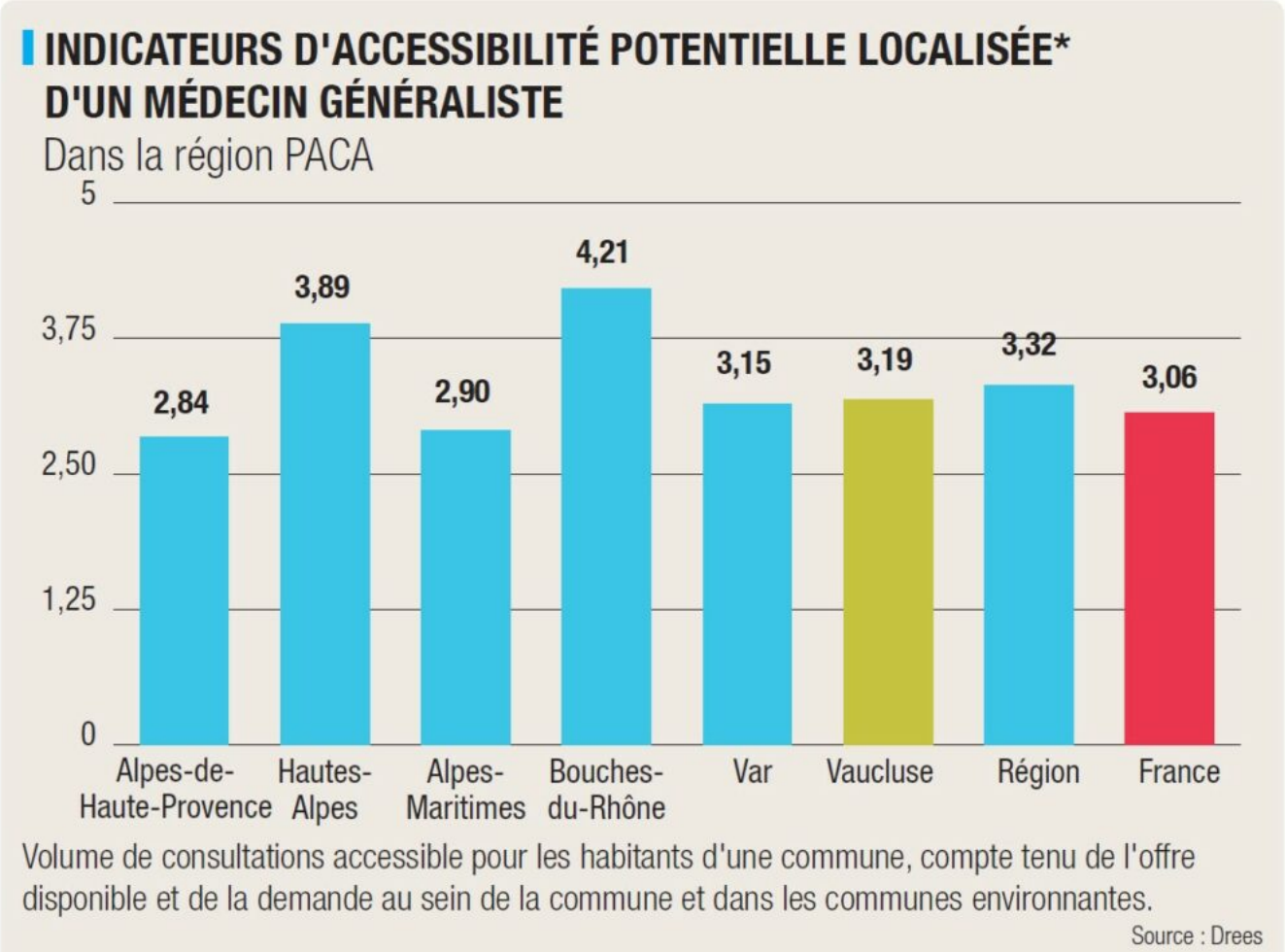
©Edition 2024 du Vaucluse en chiffres de l'Echo du mardi

Même soucis d'attractivité pour Catherine Surroca, médecin coordonnateur régional et médecin conseil chef à la MSA Alpes-Vaucluse dont les deux tiers des adhérents sont Vauclusiens : « Il faut venir nos jeunes médecins dans nos campagnes. »
« Il y a des aides et Vaucluse santé attractivité devrait permettre d'y voir plus clair », complète le directeur départemental de l'ARS qui finance notamment actuellement les bourses mensuelles de 6 internes en Vaucluse.

Financement : la CPAM 84 en première ligne
Et des dispositifs d'aides il n'en manque pas rappelle Sophie de Nicolaï, directrice de la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) de Vaucluse qui remboursé 172M€ d'actes médicaux l'an dernier : « Il y a des aides pour dégager du temps d'expertise médicale en finançant les postes permettant de décharger les médecins des tâches administratives pour qu'ils se consacrent à leurs patients. Cela concerne 70 postes en Vaucluse. Il y a aussi des aides à l'installation dans les zones moins dotées pouvant aller jusqu'à 50 000€ (16 médecins en ont bénéficié). »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



©Edition 2024 du Vaucluse en chiffres de l'Echo du mardi

La CPAM 84 participe aussi à la formation des praticiens à hauteur de 5 000€. Elle met aussi en place un contrat de transition destiné à soutenir (jusqu'à 10% des honoraires annuels) les médecins qui préparent leur cessation d'activité en accueillant et accompagnant un médecin nouvellement installé dans leur cabinet (1 médecin actuellement en Vaucluse).
Dans cette logique, la CPAM apporte aussi une aide aux médecins qui interviennent hors du périmètre de leur cabinet (jusqu'à 25% des honoraires réalisés hors secteur). Enfin, la Caisse vauclusienne a soutenu les structures constituée de plusieurs professionnels de santé à hauteur de 2M€ pour les CTPS (Communauté professionnelle territoriale de santé) et 2M€ pour les MSP (Maison de santé pluriprofessionnelle)

Des délais de plus en long
Tout cela, ne doit pas faire oublier que les délais d'accès aux plateaux techniques médicaux sont de plus en plus longs. « Radio, imagerie médicale, rendez-vous avec des spécialistes… cela se tend », constate la directrice de la CPAM.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

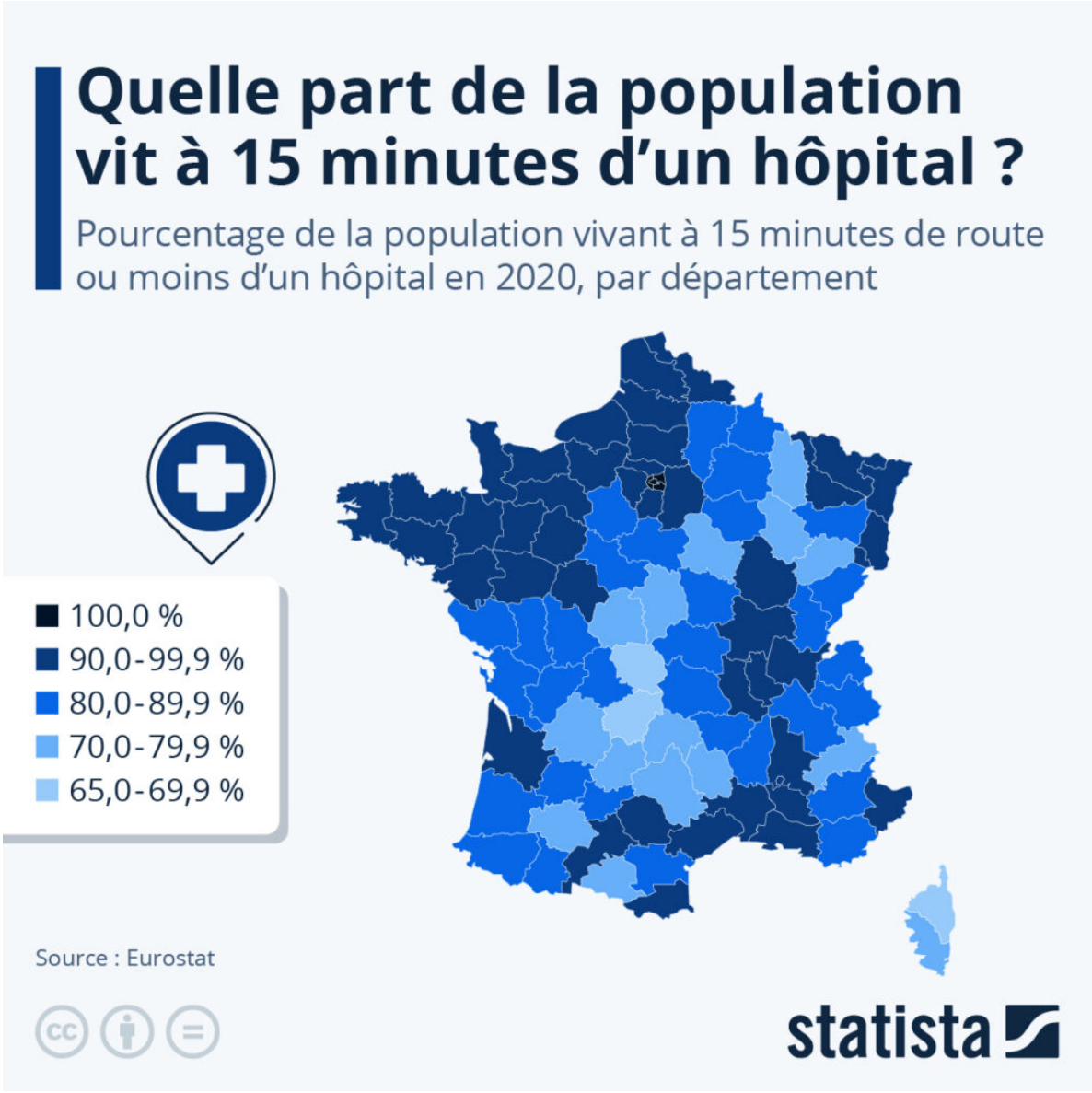
Ecrit par le 19 novembre 2026

L'ouverture prochaine d'un Centre médical de soins non programmés à Carpentras et l'Isle-sur-la-Sorgue devrait apporter une partie de solution. Ces structures intermédiaires, entre la médecine générale et des services d'urgence surchargés, doivent permettent la prise en charge de pathologies nécessitant un plateau technique (matériel de suture et d'immobilisation, biologie, imagerie médicale, médecine de spécialité).
Dans tous les cas, pour faire face aux enjeux des nombreux départs en retraite, aux déserts médicaux, à la sédentarisation des remplaçants ou bien encore à l'accueil des internes il n'existe pas de recette miracle. Seule la multiplication des solutions devrait être en mesure de lutter contre une pénurie de médecin.
« C'est pour cela que nous sommes ravis de cette initiative collective au service de la santé des Vauclusiens, se félicite Isabelle Gueroult, la représentante du Conseil de l'ordre des médecins de Vaucluse.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



© Statista

Une démarche collective inédite

« Nous ne sommes pas en concurrence avec les autres acteurs de la santé, insiste Dominique Santoni. Au contraire, nous sommes complémentaires afin de renforcer l'offre de santé dans notre département. »
« Il s'agit effectivement d'une démarche combinée inédite sur un sujet majeur concernant tous les territoires de l'Hexagone, confirme Pierre Gonzalvez, président de VPA, vice-président du Conseil départemental et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Même enthousiasme pour Gilles Ripert, conseiller régional de la Région Sud et président de la CCPAL (Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon), qui souligne « la mise en place de cette stratégie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

collective qui permet aux Vaucluse d'être un département-pilote en la matière dans la Région Sud.

« La Région veut d'ailleurs être un des chefs de file dans la mise en place des politiques de santé, poursuit Gilles Ripert. Pour cela, nous voulons nous appuyer tout particulièrement sur les collectivités locales. C'est dans ce cadre que nous avons mis en place une enveloppe régional d'un montant de 295M€ destinée, entre autres, à lutter contre les déserts médicaux ainsi qu'à moderniser les établissements de santé. »
Dans ce cadre, le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a ainsi consacré 4M€ afin de participer aux financements de 22 maisons de santé en Vaucluse ainsi que 635 000€ en aides aux généralistes du département.



Loïc Souriau, directeur de départemental de l'ARS lors de la signature des partenaires à l'occasion du lancement de vaucluse santé attractivité. © Alain Hocquel

Les généralistes avant les spécialistes ?
« Dans un premier temps, nous devons montrer que nous sommes tous des facilitateurs, précise la cheffe de projet de Vaucluse santé attractivité. Pour cela, nous allons structurer l'offre du territoire et promouvoir les postes vacants aux niveaux régional et national via différents outils de communication (plaquette et portail web), aller à la rencontre de prospects lors d'évènements dédiés au recrutement et d'accompagner les professionnels dans leur installation. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

« Nous allons nous concentrer sur les généralistes dans un premier temps, mais nous pourrons aussi accompagner des spécialistes si l'occasion se présente », poursuit Charlotte Reungoat. Cependant, vu les défis à relever en raison du nombre de médecins 'sur le marché', l'objectif de l'ensemble des partenaires sera déjà d'essayer de maintenir le maillage actuel en Vaucluse plutôt que de le densifier.

Laurent Garcia

« Être au plus près des populations qui en ont besoin en ayant un rôle social et médical » : rencontre avec le docteur Virginie Issautier, médecin généraliste sur la rocade à Avignon ainsi qu'en milieu rural à Violès, qui évoque auprès de Vaucluse santé attractivité pourquoi avoir choisi le Vaucluse où elle exerce depuis 15 ans.

Deux laboratoires Inovie ProLab s'installent à Piolenc et Vaison-la-Romaine



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Le groupe Inovie, spécialisé dans le diagnostic et composé de 600 sites de laboratoires en France et à l'international, renforce ses services de proximité en s'installant à Vaison-la-Romaine et Piolenc.

Déjà accessibles au public, les deux laboratoires à Vaison-la-Romaine et Piolenc offrent aux patients une prise en charge dans des locaux étendus et modernes pour garantir leur confort et un accompagnement optimal.

Les patients peuvent y être accueillis pour la réalisation de leurs examens médicaux sur ordonnance, les examens pour jeunes enfants ou encore pour le dépistage du VIH sans ordonnance.

Le groupe comptait déjà cinq laboratoires Inovie ProLab en Vaucluse à Bollène, Orange, Jonquières, Courthézon et Bédarrides.

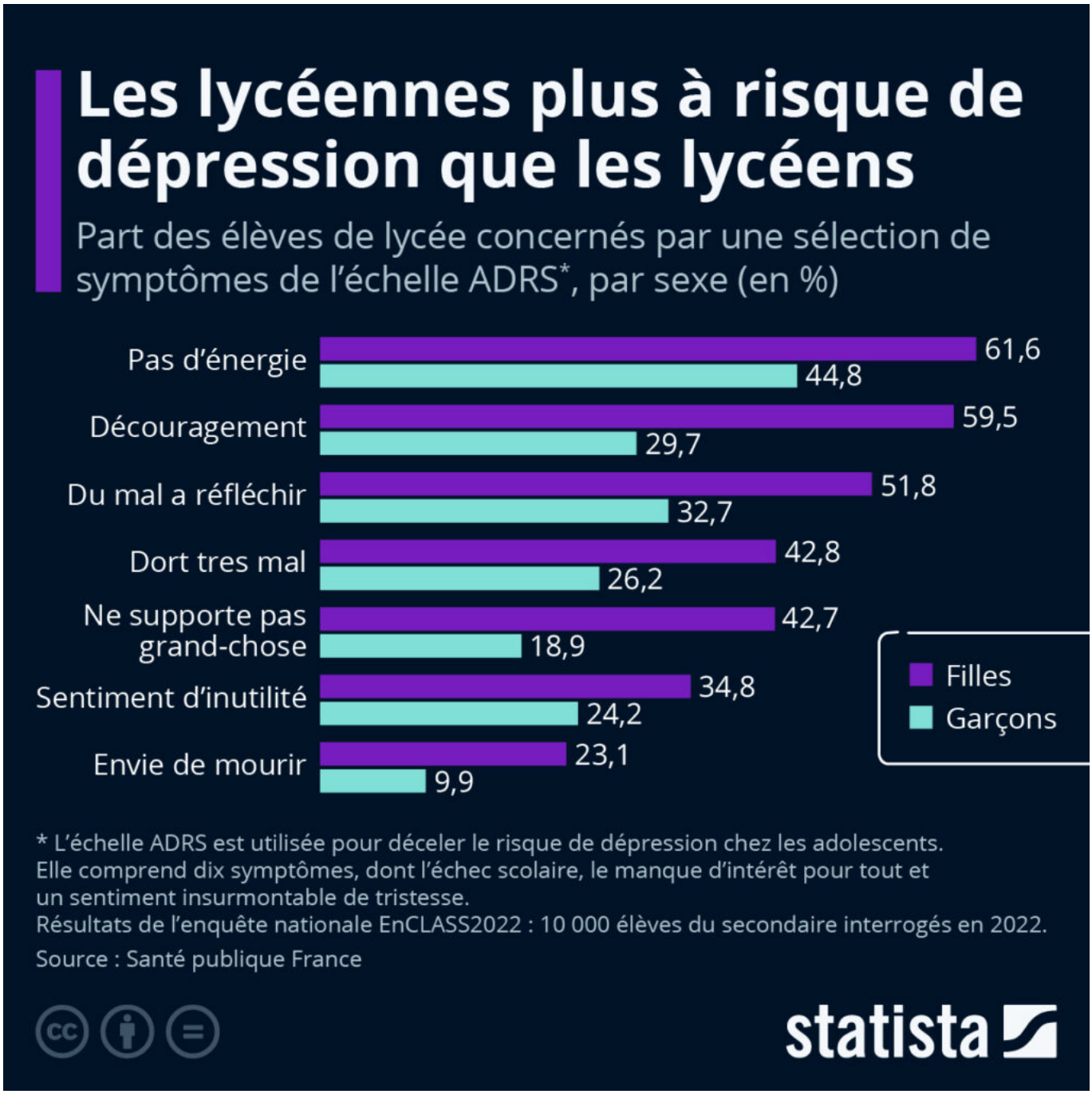
Inovie ProLab Vaison-la-Romaine : *1055 avenue Marcel Pagnol, Vaison-la-Romaine.*
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 et le samedi de 7h30 à 12h.

Inovie ProLab Piolenc : *2074 avenue de Provence, Piolenc.*
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 13h et le samedi de 7h30 à 11h30.

Au lycée, les filles plus à risque de dépression que les garçons

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Santé publique France a publié, mardi 9 avril, les résultats d'une enquête nationale menée auprès d'élèves de collèges et lycées, sur la santé mentale chez les adolescents. L'étude, menée par l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), en partenariat avec l'Education nationale, met en lumière d'importantes différences entre les collégiens et les lycéens, et entre les filles et les garçons, en matière de santé mentale. Plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

d’un quart des lycéens (27 %) disaient avoir éprouvé un sentiment de solitude au cours des douze derniers mois, contre 21 % de collégiens. Et seulement 51 % des lycéens présentaient un bon niveau de bien-être mental, contre 59 % des collégiens.

Comme le montre notre infographie, les lycéennes présentent également un risque plus élevé de dépression que les lycéens. Les filles sont en effet bien plus nombreuses à présenter des symptômes de l’échelle ADRS (Adolescent Depression Ratins Scale), qui est utilisée pour déceler le risque de dépression chez les adolescents. Cette échelle comprend dix symptômes, dont l’échec scolaire, le manque d’intérêt pour tout, ou encore un sentiment insurmontable de tristesse ; un adolescent présentant sept symptômes ou plus est considéré comme étant à risque important de dépression. Plus de 60 % des lycéennes disaient ainsi manquer régulièrement d’énergie, contre environ 45 % des lycéens. Les filles étaient également plus nombreuses à se sentir découragées, à mal dormir, ou encore à se sentir inutiles. De façon très inquiétante, près d’un quart des lycéennes interrogées dans le cadre de l’enquête (23,1 %) disaient avoir parfois envie de mourir. Au total, un quart des lycéens (24%) déclaraient avoir eu des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois, et les filles étaient nettement plus concernées que les garçons (31% contre 17%) ; environ un lycéen sur dix disait également avoir fait une tentative de suicide au cours de sa vie.

De Valentine Fourreau pour Statista

Cancer : un rameur pour les patients de l’institut Sainte-Catherine

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



L'institut Sainte-Catherine spécialisé dans le dépistage et le traitement des tumeurs cancéreuses, a inauguré ce jeudi 11 avril un rameur offert pour les patients de la Maison Sainte-Catherine. Une première qui s'est faite en présence de la Société nautique d'Avignon (SNA) venu faire découvrir les bienfaits de l'aviron, du donateur à l'initiative de ce projet, du personnel encadrant des Sainte Catherine mais surtout de patientes actuelles de l'Institut qui ont pu essayer ce nouvel outil sportif qui leur sera mis à disposition.

Une initiative née d'une belle histoire

Tout a commencé avec une belle histoire. Magalie est patiente à l'Institut Sainte-Catherine et suit un traitement de 16 mois pour traiter son cancer. Nicolas, son mari qui est passionné par la course et les défis d'endurance décide de participer à la Backyard, à Monteux, le 13 octobre 2023, un ultramarathon à élimination avec un parcours de 6,7km autour du lac de Beaulieu. Pour rendre hommage et soutenir son épouse, le vauclusien décide d'effectuer 16 tours complets soit l'équivalent de la durée du traitement de son épouse. 100km et 16 heures de course accomplie, le défi est relevé.

Une initiative qui donne une nouvelle idée à Nicolas « j'ai monté une cagnotte Leetchi en amont de l'événement et en expliquant ma démarche. Avec les 1 800€ collectés, j'ai décidé d'offrir un rameur aux patients et patientes de Sainte-Catherine pratiquant l'Activité physique adapté (APA). J'ai vu à travers l'expérience de ma femme les bienfaits du sport chez les personnes atteintes de maladies graves comme le cancer, c'est une vraie thérapie et on voulait contribuer à sa démocratisation auprès de ceux qui en ont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

besoin » explique-t-il.

« Je reste persuadé que ça a grandement contribué dans mon processus de guérison. »

Un appareil opérationnel depuis février dernier

Si le rameur tant attendu par l'ensemble du personnel et les patients de l'Institut Sainte-Catherine a été officiellement présenté ce jeudi 11 avril, l'appareil est en fait opérationnel depuis février dernier. Une machine qui permettra à plusieurs malades de poursuivre leur rééducation et pratiquer une activité physique adapté à leurs contraintes liées à leurs pathologies. Françoise Pézenas, patiente de l'institut est actuellement en rémission de son cancer et elle vient de finir sa rééducation au sein de cette même maison Sainte Catherine.

Pour elle, l'arrivée de ce rameur est une bénédiction qui apporte bien plus qu'une simple activité physique « j'ai déjà pu essayer ce rameur qui est arrivé en début d'année, c'est mon oncologue qui m'a conseillé de venir en pratiquer après mon hormonothérapie qui m'a lessivé. À partir du moment où je suis venu faire mon premier jour de rééducation, je suis venu m'entrainer trois fois par semaine et ça m'a fait un bien fou. Je reste persuadé que ça a grandement contribué dans mon processus de guérison. » affirme-t-elle.



Les patientes de l'Institut Sainte-Catherine testent le rameur offert et les deux mis à disposition par le SNA pour l'après-midi.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Le sport en guise de thérapie et de traitement
A l'origine de ce projet, on retrouve également Clémence Mugica, enseignante en activité physique adaptée pour l'Institut Sainte-Catherine. Cette titulaire d'une licence STAPS est chargé depuis deux ans de faire pratiquer une activité physique aux patients de l'institut conformément à leur profil et les caractéristiques de leur maladie.
Cette initiative n'est pas le premier coup d'essai de la jeune enseignante « J'ai mis en place un atelier d'escrime santé avec le club d'Orange en février qui s'est très bien passé et l'arrivée de ce rameur est une bonne opportunité pour continuer le développement de notre travail de thérapie par le sport. La pratique sportive est le seul moyen non médicamenteux qui permet de lutter contre la fatigue des traitements en oncologie Il offre une reconstruction totale du patient et recrée du lien social, c'est une thérapie avant, pendant et après le cancer » assure Clémence.

> « La pratique sportive au quotidien permet de prévenir plusieurs types de cancers. »

3 000 cas de cancers par an seraient dus à l'insuffisance d'activité physique, un constat alarmant pour Clémence qui rappelle les bienfaits du sport et son aspect préventif et protecteur dans la vie de tous les jours « la pratique sportive au quotidien permet de prévenir trois types de cancers : le sein (diminution de 13%), le colon (diminution de 20% du risque) et le poumon (diminution de 27% du risque) » précise-t-elle.

Le sport comme traitement et thérapie. Un processus qui a parfaitement réussi à Françoise Pézenas qui ne voit plus aujourd'hui son avenir sans activités physiques régulières « La découverte de l'aviron pendant ma maladie et les séances de rééducation sportive avec Clémence m'ont transformé et je n'aurai pas pu me remettre sans. Grace à ce travail effectué, j'ai pu participer la semaine dernière à l'avignonnaise qui est une marche à pied de 6 kilomètres, vous imaginez ? Je n'arrêterai plus jamais, je me suis même inscrite à la natation dans le cadre su sport santé à Montfavet. » sourit Françoise.

La pratique de l'aviron, un bien être bio-psy-social
S'il existe bien un sport qui est parfaitement adapté aux besoins et contraintes des patients de Sainte-Catherine, c'est bien l'aviron. Sur le plan physique, il renforce les groupes musculaires de l'ensemble du corps sans portée traumatisante pour celui-ci et améliore la capacité cardio-respiratoire, l'équilibre, la coordination et la synchronisation. Sur le plan psychologique et social, il permet de rompre avec l'isolement en pratiquant un sport collectif et de diminuer le stress et l'anxiété.

Il est fortement recommandé dans les suites d'un parcours de soins en oncologie. Avec l'inauguration de ce rameur dont la pratique est semblable aux mouvements de l'aviron, la présence du SNA (Société Nautique d'Avignon) apparaissait comme pertinente. Pascal Chalayer, chef de base au sein du club sportif était donc là pour représenter le SNA qui a mis à disposition pour l'occasion deux rameurs utilisés par les adhérents.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Présentation de l’activité aux patients de l’Institut.

Au programme de l’intervention du coach d’aviron, simulation de course mais surtout démonstration et précieux conseils pour utiliser de manière efficace la machine mise à disposition des patients. Pour ce sportif, responsable du pole aviron santé, sa venue et son intervention ont également une portée pour la suite « on a un groupe au sein d’aviron santé dédié au dragon boat où on accueille déjà beaucoup de patientes et patients atteints ou guéris de cancers, ce que l’on souhaite c’est qu’il y en ait un maximum qui nous rejoigne. » annonce-t-il.

D’autres projets entre le SNA et Sainte-Catherine ?

Outre le bien-être physique que cette pratique apporte, Pascal Chalayer voit également un aspect associatif et social fort dans la mise en place de ces dispositifs « Avec notre groupe des dragons lady’s, on propose un grand nombre d’activités adaptées à ce qu’elles peuvent faire et puis on est un club de sport avec des moments de vie. Des liens très forts s’y créent. Les personnes malades ou en voies de guérison peuvent se soutenir les unes avec les autres c’est ce qu’il y a de plus beau ».

Fort d’un long partenariat avec l’Institut Sainte-Catherine, le SNA compte poursuivre ce genre d’initiatives en faveur des personnes atteintes de pathologies graves c’est en tout cas ce que souhaite Pascal Chalayer qui voit plusieurs projets pour l’avenir, toujours placé sous le signe du collectif et du dépassement de soi « nous aimerions faire participer des patientes et de patients qui nous rejoignent à un festival de Dragon Boats à Annecy et également au challenge la vie rose à Paris » espère-t-il.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

L’association Hey Agroparc ! organise une journée sur la santé au travail



La nouvelle association ‘Hey Agroparc !’, créée pour dynamiser le territoire vauclusien et en particulier la zone d’Agroparc, organise sa première journée sur la santé au travail le vendredi 5 avril de 8h30 à 17h au centre hospitalier de Montfavet. Plusieurs ateliers viendront traiter de nombreuses problématiques de santé dans le milieu professionnel et des solutions possibles pour y remédier.

Une nouvelle preuve de l’engagement d’Hey Agroparc ! envers les acteurs économiques de cette zone. Le vendredi 5 avril, l’association dirigée par Alexandre Bouche lancera son premier évènement de l’année avec une journée qui traitera de la santé au travail. L’organisation proposera plusieurs ateliers conçus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

par des acteurs locaux qui tenteront d'apporter une expertise et des solutions de progrès pour améliorer le volet de la santé dans le milieu professionnel.

Une journée qui se déroulera au centre hospitalier de Montfavet de 8h30 à 17h. Cette action, ouverte à tous les usagers de la zone d'Agroparc, vient appuyer la volonté de la structure créée en 2023 d'amener des projets qui vont dans le sens du développement positif et de la cohésion entre l'ensemble des acteurs économiques d'Agroparc.

La santé au travail, une priorité pour l'avenir ?

Plus de 200 000 travailleurs décèdent chaque année de maladies professionnelles au sein de l'Union européenne. À l'heure où les questions du bien-être mental deviennent un enjeu majeur pour l'avenir, la problématique de la santé au travail vient logiquement se mêler à ce pari pour le futur.

Ces dernières décennies, les maladies professionnelles indemnisées au régime général de la Sécurité sociale ne cessent de croître. Qu'ils s'agissent de troubles musculosquelettiques, de pathologies liées à l'exposition à certaines substances chimiques ou encore de souffrances psychiques liées à des environnements parfois trop exigeants, ces maladies se font de plus en plus présentes dans notre société.

Cette journée organisée par 'Hey Agroparc !' ira donc dans le sens de la réflexion et tentera d'offrir des premières réponses pour contrer ce problème persistant. Les ateliers viendront apporter des solutions adaptées à chaque catégorie professionnelle et laissera aux membres des entreprises la possibilité d'exprimer leur point de vue et leurs expériences sur cette thématique qui constitue un enjeu d'avenir majeur pour notre pays.

Programme

8h30 : Accueil des participants avec café/viennoiseries à la salle de spectacles Camille Claudel, possibilité de stationnement à l'intérieur du site du CHM. Inscription gratuite mais obligatoire au café d'accueil à la journée de la santé à Agroparc le 5 avril.

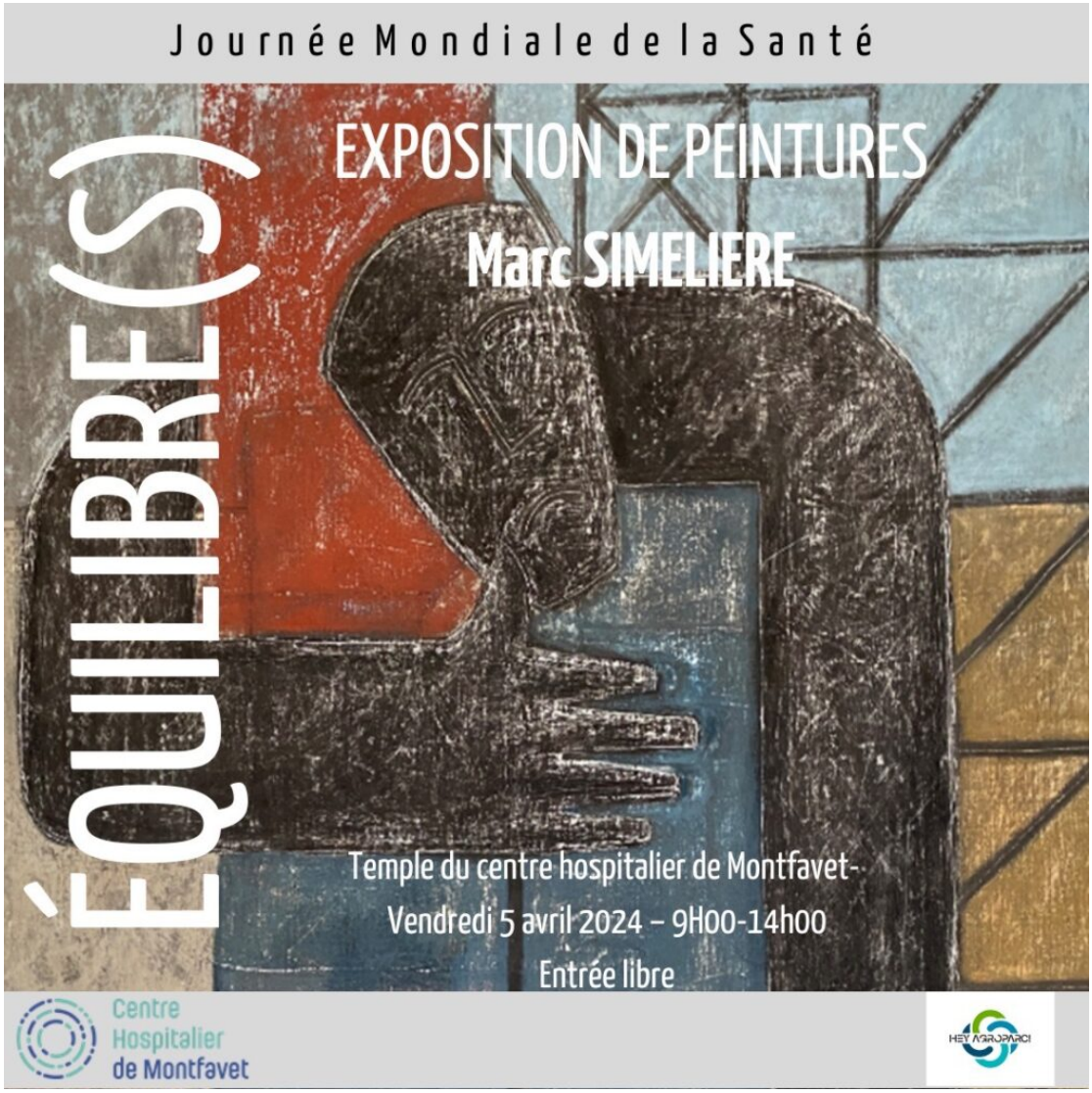
9h : Présentation du déroulement de la journée, des ateliers avec différents intervenants de la santé.

9h45 : Invitation auprès des participants à rejoindre les ateliers de leur choix (ostéopathie, diététique, sophrologie, orthophonie, psychothérapie, sexothérapie, réflexologie plantaire, massothérapie, visite du musée du CHM, expositions…).

17h00 : Clôture des ateliers.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

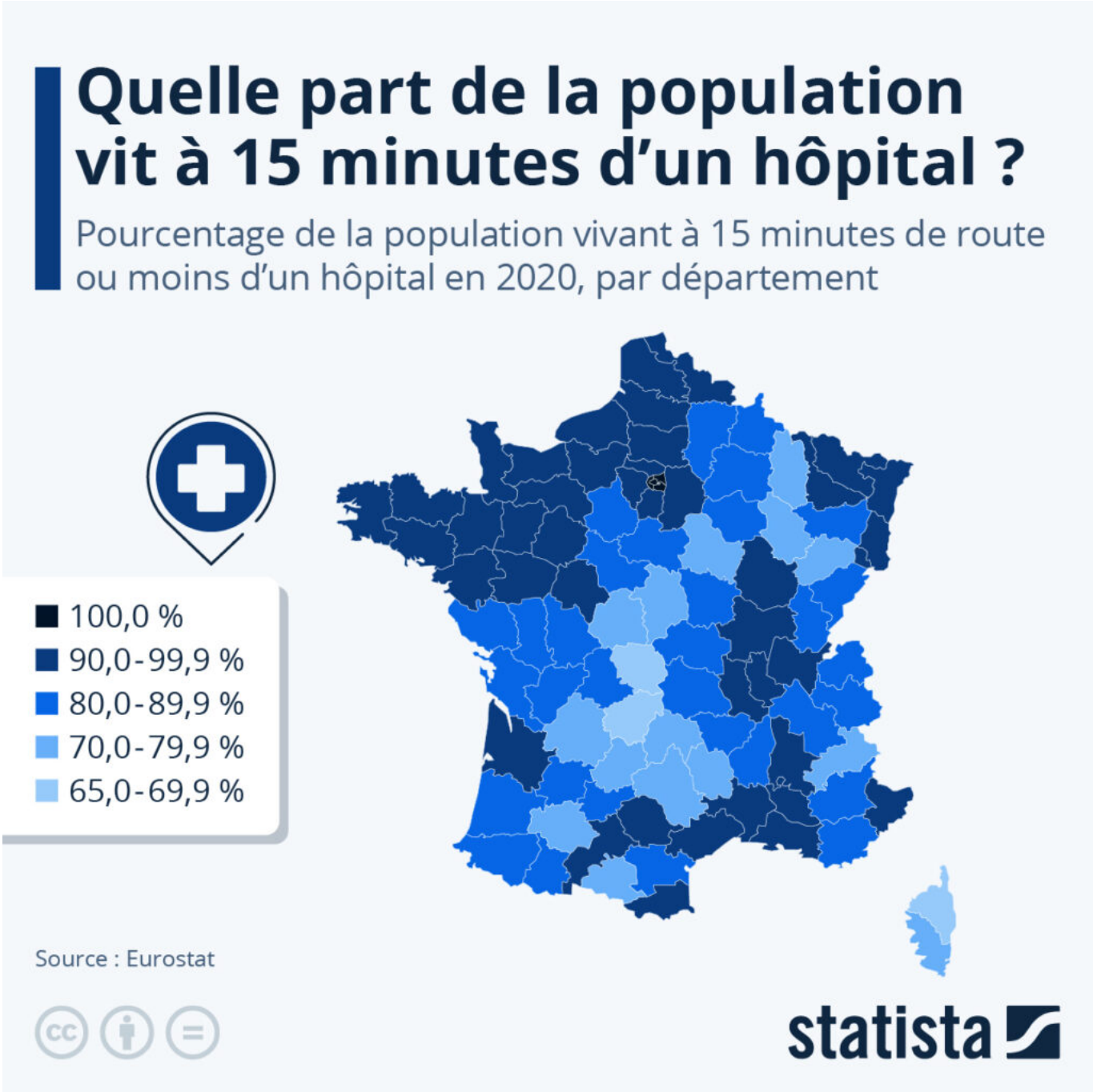
Ecrit par le 19 novembre 2026



Quelle part de la population vit à moins d'un quart d'heure d'un hôpital ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



L'expression de « déserts médicaux », popularisée par les médias, est fréquemment utilisée pour désigner les régions où les habitants rencontrent des difficultés d'accès aux soins, en raison du manque de professionnels de santé ou d'infrastructures à proximité. « Cette question du déficit d'offre dans certains territoires renvoie à la question plus large et ancienne de l'inégale répartition spatiale de la ressource médicale en France, qui date au moins du XVIIIe siècle », comme le rappelle une étude sur les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

déserts médicaux publiée dans Cairn. Ce sujet constitue de nos jours une préoccupation majeure pour les Français et les pouvoirs publics.

Si l'on se penche uniquement sur l'accessibilité des infrastructures hospitalières, un indicateur d'Eurostat permet de dresser un état des lieux de la proximité des établissements par département en France métropolitaine. Il indique la part de la population qui vit à moins de quinze minutes en voiture d'un hôpital.

Naturellement, ce sont les territoires urbains avec une forte densité de population qui affichent les taux les plus élevés. La totalité (ou presque) des habitants d'Île-de-France se trouvent à moins d'un quart d'heure d'un hôpital, 99,6 % dans le Rhône, 99,0 % en Loire-Atlantique et 98,2 % dans le Nord et les Bouches-du-Rhône.

Sur les 96 départements métropolitains étudiés, 46 présentent un taux supérieur à 90 % et 18 un taux inférieur à 80 % – pour la plupart situés dans le centre du pays (Auvergne, Nouvelle-Aquitaine), dans la région Grand Est et en Corse. Tout en bas de l'échelle, on retrouve la Corrèze, la Haute-Corse et la Creuse, où environ le tiers de la population habite à plus de quinze minutes de route d'un établissement de soins.

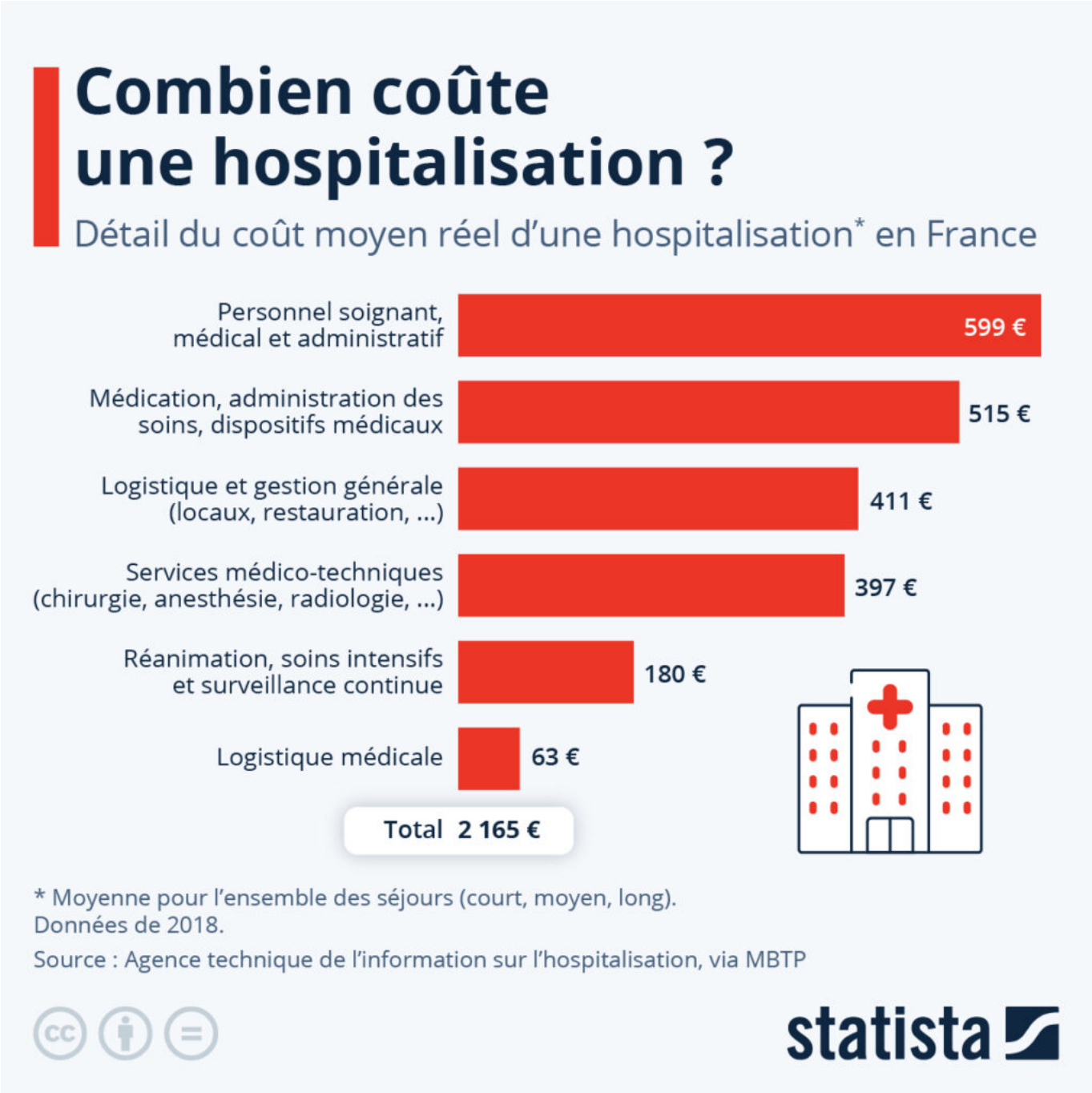
À l'échelle de l'Union européenne, certaines régions sont encore moins bien loties : dans 89 territoires, plus de la moitié des habitants vivent à plus d'un quart d'heure d'un hôpital. La plupart d'entre eux sont situés dans des régions faiblement peuplées, souvent situées à la périphérie de l'UE : dans les régions intérieures de l'Espagne et du Portugal, ainsi que les régions rurales des pays d'Europe de l'Est (Hongrie, Pologne, Roumanie, Croatie, Slovénie). Plusieurs territoires en Suède sont également concernés.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Combien coûte une hospitalisation ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Dans un entretien aux Echos publié mercredi 27 mars, le ministre délégué à la santé, Frédéric Valletoux, a annoncé que les prix réels des traitements en hôpitaux, soit les tarifs payés par la Sécurité sociale, allaient augmenter de 4,3 % pour les établissements publics et privés non lucratifs, et 0,3 % pour les établissements privés lucratifs cette année. Interrogé sur cette importante différence, Frédéric Valletoux a souligné que le secteur privé a connu une forte croissance ces dernières années, et que les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

établissements privés n'ont ainsi pas besoin du même niveau de soutien. Ces augmentations de tarifs devraient permettre « de financer des revalorisations salariales et des primes, pour les soignants qui font des gardes, par exemple », a expliqué le ministre délégué.

Comme le montre notre infographie, basée sur des données de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), un séjour à l'hôpital coûtait en moyenne 2 165 € en 2018, répartis entre plusieurs postes de dépenses. La part la plus importante du coût d'une hospitalisation va à la rémunération du personnel hospitalier : pour le séjour moyen en 2018, les frais de personnel représentaient 599 €. Venaient ensuite les soins et médications, qui coûtaient en moyenne 515 €, puis les considérations de logistique et gestion, comme le coût des locaux hospitaliers, ou encore les frais de restauration (411 € en moyenne). Cependant, la vaste majorité de ces frais ne sont pas à la charge du patient, puisqu'au moins 80 % sont pris en charge par la Sécurité sociale, et le reste peut être couvert par une mutuelle.

De Valentine Fourreau pour Statista

Mal de dos : la « maladie du siècle »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Considéré comme « la maladie du siècle », le mal de dos touche de nombreuses personnes en France et dans le monde. D’après les chiffres de l’Assurance Maladie, les troubles musculosquelettiques représentent près de 90 % des maladies professionnelles dans l’Hexagone, et le mal de dos 20 % des accidents du travail.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Comme le montre le résultat d'une enquête menée en France en novembre 2023, dans le cadre des Consumer Insights de Statista, le mal de dos est, avec le mal de tête, la douleur physique qui présente la prévalence la plus élevée chez les adultes français. En effet, les deux tiers de la population étudiée (personnes ayant rapporté une douleur physique au cours des douze derniers mois) ont déclaré avoir souffert d'un mal de dos dans l'année. Une part similaire a rapporté des maux de tête et 40 % des douleurs articulaires.

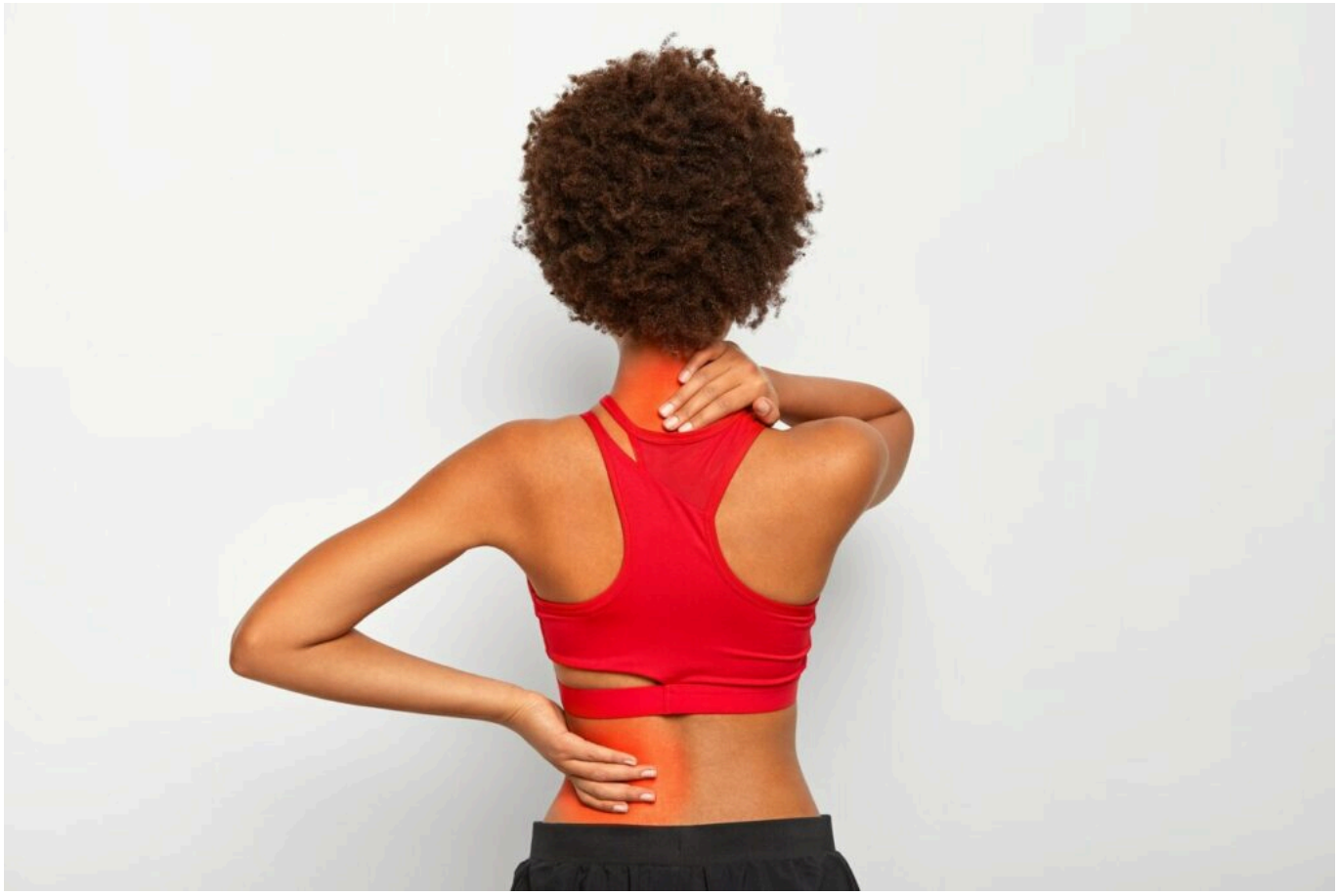
Toujours selon la même enquête, lorsqu'il s'agit de lutter contre la douleur, au moins temporairement, 57 % des Français interrogés ont déclaré avoir eu recours à un ou plusieurs médicaments antidouleur. Les marques les plus utilisées par les consommateurs interrogés étaient Doliprane (74 %), Dafalgan (28 %), Nurofen (24 %), Efferalgan (23 %) et Voltaren (17 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Nîmes : un événement contre la douleur chronique organisé par le GHT Cévènnes-Gard-Camargue

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



La quatrième journée des Comités de lutte contre la douleur du Groupement hospitalier de territoire (GHT) Cévennes-Gard-Camargue se tiendra le jeudi 4 avril 2024 de 8h15 à 17h30 au cinéma Kinépolis à Nîmes. Une journée conçue par et pour les professionnels de la santé durant laquelle plusieurs questions autour de la prise en charge de la douleur seront évoquées.

20%. C'est le pourcentage de la population qui se sent affecté par des douleurs chroniques. Cette thématique devient une préoccupation majeure pour les professionnels et les établissements de santé ainsi qu'un enjeu d'avenir en termes de santé publique.

Dans l'optique d'échanger autour des différentes expériences et solutions envisagées autour de ce sujet, le Groupement hospitalier de territoire (GHT) Cévennes-Gard-Camargue qui regroupe sept établissements publics de santé du Gard autour du CHU de Nîmes organise la quatrième journée des Comités de lutte contre la douleur (CLUD) le jeudi 4 avril au cinéma Kinépolis à Nîmes.

Cet évènement se centrera autour des questions de la législation, la synthèse et la prise en charge de la douleur. Il a été pensé pour permettre une réflexion commune autour de la douleur chronique au sein du personnel de santé sur le territoire. Les études épidémiologiques menées en France et dans l'Union

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

montrent qu'un cinquième de la population souffre de ce mal, en particulier les plus de 75 ans avec 50% de la population touchés.

Une lutte de longue haleine contre la douleur

La réflexion autour de la prise en charge de la douleur a commencé au début des années 2000 sur le territoire français. Ces 15 dernières années ont été marquées par d'importantes avancées dans la lutte contre la douleur. La loi du 4 mars 2002 consacrait le soulagement de la douleur comme « droit fondamental de toute personne », et celle de 2004 érigeait la lutte contre la douleur en priorité de santé publique.

Dans ce même mouvement, trois plans nationaux ont permis d'améliorer considérablement la prise en charge des patients douloureux. Pourtant, de nombreux défis restent encore à relever et cette initiative menée par le GHT Cévennes-Gard-Camargue va dans le sens des solutions pour l'avenir de la santé publique en France.